

N/REF : 25/02/2025 14H46 C:009568 I:14799

BOUGAULT EVELYNE

V/Appel du Mardi 25/02/2025 a 14H46

**8 RUE DE LA MABILAIS
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 8 MABILAIS
8 RUE DE LA MABILAIS
35000 RENNES

Rennes, le 03 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 MABILAIS - EVELYNE BOUGAULT 06 25 46 24 08

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE
FUITE D'EAU ENTERRÉE DANS LE JARDIN, LE COMPTEUR EAU FROIDE TOURNE EN CONTINU

Donneur d'ordre : Mme E BOUGAULT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 28/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : FUITE D'EAU FROIDE SUR LE RÉSEAU
LE CLIENT FAIT APPEL A LA SOCIÉTÉ BDR
REMARQUE : LES TUYAUX DE TOUTE LA MAISON SONT ENCASTRÉS SANS VANNE D'ARRET
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°5792046 CA
AT LCOMPTER Email envoyé le 28/02/25 a 14H48 Mme E BOUGAULT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Forfait Recherche Fuite	Particulier	1	181,82
				181,82
		TOTAL H.T.		181,82
		T.V.A. a 10,00%		18,18
		TOTAL T.T.C.En EURO		200,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.